

OFF

A32A1

C5/2



Bibliothèque Nationale du Québec







civilisation  
du québec

# LA POTERIE DE CAP-ROUGE

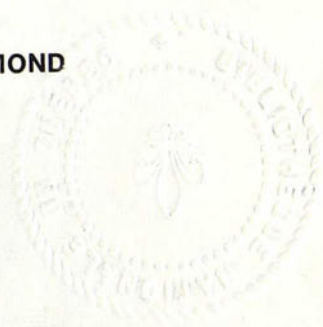
MICHEL GAUMOND





# LA POTERIE DE CAP-ROUGE

MICHEL GAUMOND



SÉRIE ARTS ET MÉTIERS

D7030884

En couverture: L'usine de Cap-Rouge vers 1880.  
Cliché de J.-E. Livernois



## TABLE DES MATIÈRES

Une longue évolution	5
L'usine de Henry Howison	9
Devis de construction de l'usine	10
L'engagement de P. Pointon	12
Analyse du matériel	17
Illustrations	21
Bibliographie	41



## UNE LONGUE ÉVOLUTION

En 1860, s'établissait à l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge, une importante manufacture de vaisselle de terre qui, durant une trentaine d'années, offrira au marché local une production abondante et variée. Cette manufacture, ainsi que celle des Bell à la Petite-Rivière, ouvrait l'ère industrielle de la céramique dans la région de Québec.

Cette région a toujours été un lieu recherché par les potiers lorsqu'ils désiraient établir leurs boutiques, fourneaux et ateliers: localisation en fonction de la clientèle et de la matière première.

Déjà, en 1688, sur la rive gauche de la «petite rivière Saint-Charles» non loin du confluent du ruisseau Lairet, Macé Martin fabriquait des «vaisseaux de terre, terrines et plats»<sup>1</sup>. Au même endroit, en 1694, Urbain Salomé «provençal de nation et potier de terre» s'engageait à faire ou à faire faire toute la poterie et vaisseaux de terre utiles aux habitants de ce pays. «Il s'engage de les rendre faites, cuites, parfaites et de bonne vente au lieu de la Briquerie, pendant quatre ans consécutifs à partir de maintenant»<sup>2</sup>.

Cette boutique de potier passa aux mains de la veuve de Jean-Louis Fornel vers 1750. Utilisant la même argile et, semble-t-il, les mêmes fourneaux, François Jacquet, fils d'un faïencier de Bourgoing, y tourna des terrines à glaçures de plomb durant deux ans<sup>3</sup>. L'un des types de terrine tourné par Jacquet est illustré à la fig. 1. Il s'établira par la suite à l'arrière de l'Hôpital Général de Québec, sur la rive droite de la rivière S. Charles, en utilisant de nouveau l'argile de la rivière adjacente. Il avait été obligé d'abandonner son

1. A.Q. Greffe Genaple, 14 mai 1688

2. A.Q. Greffe Chambalon, 20 mai 1694

3. A.Q. Greffe Dulaurent, 31 mai 1752

travail à la boutique de la veuve Fornel par suite d'un procès au sujet de conditions de travail. Selon le procès verbal de la contestation «le bâtiment qui est la potterie est inhabitable . . . la maison menace ruine et est accorée en trois endroits, ledit Jacquet court risque de la vie . . . que la terre actuellement en la ditte potterie est tellement gelée qu'elle ne peut servir à l'usage pour lequel elle est destinée et que quand mesme elle dégèlerait, l'ouvrage tomberait pareille en morceaux».

François Jacquet émigra à Montréal vers 1766 et fit valoir ses talents au profit de nouveaux clients.

Après la conquête, les Vincent, Pierre I et Pierre II, d'origine acadienne, devinrent les potiers les plus occupés de la région de Québec. Leurs fourneaux s'élevaient sur la rue S. Vallier et ils recueillaient leur terre au même endroit que Jacquet. Ceci nous mène à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et il semble alors que la ville et banlieue de Québec n'abritaient plus de potiers importants, sauf les Vincent.

Bien entendu, la fabrication artisanale ne disparut pas complètement, car Jean-Baptiste et Antoine Dion, de l'Ancienne-Lorette, façonnaient encore, en 1859, des plats ovales à pâte rouge brique et à glaçure brune et rouge moustachée de vert, plats sans grande élégance mais fonctionnels et populaires.

C'est alors que deux usines mécanisées s'installent près de la ville suivant le mouvement universel de la révolution industrielle. L'une près du cimetière Saint-Charles, voisin de la rivière du même nom, mise sur pied par William et David Bell, en 1851, et l'autre par Henry Howison, sur la rivière du Cap-Rouge, en 1860.

Les frères Bell sont connus par leurs pipes de plâtre portant leur marque et par les tuyaux de drainage volumineux qu'ils ont fabriqués pour les aqueducs municipaux.

De l'usine d'Howison, peu de choses nous étaient connues: quelques jalons, noms et dates présentés dans les mémoires de la Société royale, sous la signature de Victor Barbeau à propos des potiers canadiens. L'auteur raconte que Henry Howison, vers 1830, avait fabriqué de la vaisselle blanche, à partir de «kaolin» importé d'Angleterre; que cette usine, vers 1860, vint en difficultés finan-

cières et que le potier engagé à la boutique se nommait Timothée Delisle.

Les recherches que le Service d'archéologie du ministère des Affaires culturelles a menées sur deux fronts, documentaire et archéologique, ont permis de corriger et de préciser les données historiques et de découvrir, fort heureusement, le dépotoir de l'usine de Cap-Rouge où se sont accumulées, pendant une trentaine d'années, les pièces défectueuses ou cassées.



## L'USINE D'HENRY HOWISON

Henry Howison, au moment de la fondation de l'usine, était marchand importateur de Québec et associé, depuis 1857, à un plombier du nom de John Pye. Selon les bottins commerciaux de la ville, il importait de la vaisselle, porcelaine et autres produits du genre. C'est sans doute en voyant les possibilités du marché local que lui vint l'idée de se lancer lui-même dans la fabrication de vaisselle. Il avait épousé à Québec, en 1854, une demoiselle Charlotte Adelaïde Pageot et son magasin était situé au coin des rues Dalhousie et Arthur et, quelque temps plus tard, sur la rue Saint-Jean, au numéro 33. Il est amusant de noter que l'ancien laboratoire du Service d'archéologie, où la poterie de Cap-Rouge a été étudiée, était au même endroit que ce magasin.

D'après le greffe du notaire J. Auger, c'est le dix-neuf juin 1860 qu'Henry Howison & Cie se portent acquéreurs d'un terrain situé à Cap-Rouge, borné par le chemin du Roy et la rivière, contenant 78,749 pieds carrés. Le vendeur, lui-même briquetier, se nommait Timothée Delisle.

Six jours plus tard, Howison fait entreprendre la construction de l'usine par le charpentier Joseph Hamel. Le bâtiment mesurait cent pieds de longueur et cinquante de largeur, tout en bois, sur pilotis et à deux étages. Nous donnons ici le devis de construction, que Baillargé appelle *spécification*, car il montre la façon de construire une usine, il y a plus de cent ans. Les plans auxquels on fait allusion dans le document ne nous sont pas parvenus, mais il faut noter que l'architecte qui les avait établis était de plus arpenteur et que, dix ans plus tard, il était employé par la ville de Québec, en tant qu'ingénieur et surintendant de l'aqueduc.

## Spécification<sup>4</sup>

«... de divers ouvrages à être faits dans la construction d'une bâtisse au Cap Rouge pour une manufacture de Potterie pour Messrs Howison, Pye et Chartré, suivant certains plans préparés à cet effet.

1. Le sol sera creusé tel que démontré sur la section, aux frais des Propriétaires, prêt à poser les deux rangs de semelles longitudinales y indiquées, et bien nivelé et battu après la terminaison de l'ouvrage. Le sol provenant des déblais sera aussi enlevé par les propriétaires.

2. La bâtisse sera de cent pieds en longueur sur cinquante pieds en largeur à deux étages, terminée sous tous les rapports suivant les plans et devis.

3. Les murs extérieurs seront fondés sur des pilotis de 12" x 12", solidement enfoncés à coup de bélier dans le sol tel qu'indiqué sur les plans et les têtes des pilotis sciées et réduites au même niveau pour recevoir les semelles de 12" x 15".

4. Tous les poteaux formant les murs extérieurs seront de 9" x 9", à mortaise dans les semelles au bas et autrement assemblés à tenon dans les deux rangs d'entretoises de 9" x 15" qui doivent supporter les soliveaux des planchers et du toit.

5. Les entretoises pour les deux extrémités de la bâtisse ne seront que de 9" x 6". Toutes les guettes de 4" x 7" à tenon et mortaise dans les pôteaux et les entretoises. Les entretoises de support sous les cadres de croisées seront ainsi que les potelets de 4" x 7".

6. Toute la charpenterie sera solidement assemblée à mortaise et tenon et bien chevillée avec chevilles de chêne.

7. Les semelles centrales dans la cave seront de 18" x 18", les poteaux sur ces lisses de 13½" x 13½", surmontés de lisses de 15" x 15". Les deux rangées centrales des poteaux seront de 12" x 12" au premier étage et de 9" x 9" au second étage. Les lisses sur ces poteaux devant être de 12" x 15" au premier étage et de 9" x 15" au second étage.

8. Les soliveaux du premier étage seront de 4½" x 15"; au second étage 3" x 15" et du comble 3" x 13½", tous à trois pieds au centre. Chaque soliveau sera assez long pour porter sur trois

4. Archives judiciaires, Québec, Greffe D. Campbell, 25 juin 1860

rangs de lisses et posé alternativement un long et un court, les extrémités des soliveaux joints par des liens de fer de 2" x ¼" x 9" à chaque 4ème soliveau pour les faire servir de liens pour lier les murs de la bâtisse. Les extrémités extérieures des soliveaux seront chevillées avec chevilles de chêne, soit aux entretoises ou aux poteaux.

9. Les soliveaux du comble s'entrecroiseront de 4 pieds comme il est indiqué sur la coupe et seront chevillés avec 4 chevilles en chêne.

10. À chaque rang de soliveau poser trois rangs de guettes croisées en bois de 3" x 2" bien cloués aux soliveaux, avec 4 clous de 3 pouces chaque guette.

11. L'on verra que les soliveaux et les planchers des deux étages sont omis sur une longueur de 30 pieds pour laisser l'espace requis pour la construction des fourneaux à poterie.

12. Toute la charpenterie extérieure sera lambrissée en bois brut embouveté de 1½" bien cloué aux guettes et entretoises avec des clous de 4 pouces.

13. La saillie du toit sera garnie en planche de pin embouvetée et blanchie et la plinthe sera faite en bois blanchi et embouveté de 2" avec chanfrein le tout bien cloué.

14. Le plancher au 1er étage en 3" embouveté brute, au second étage 2" do Do au tout 1½" do. do.

15. La couverture sera recouverte en feutre et ciment de Steele & Cie de Montréal.

16. Deux escaliers meuniers, les rampes en 3" et les marches 2", seront faits aux endroits indiqués par les propriétaires. Une do. pour descendre à la cave et 1 do. pour monter au toit avec écoutilles et entourage sur le toit de 4½ pieds de hauteur, 3 pas de largeur et 5 pieds de longueur en bois, blanchi et embouveté de 1½" avec porte et ferrures requises.

17. Les cadres des portes seront faits en bois de 6" x 6" et deux des chassis de 3" x 4½". Les portes seront assemblées à baguettes, en bois de 2" avec forte penture et gonds en fer forgé. Les portes aux deux extrémités seront à deux battans et celles des côtés simples.

18. Les croisées seront en bois de 1½" et n'ouvriront point mais seront posées avec des vis et munies de guichets de une ou de 4 vitres au désir du propriétaire et seront vitrées avec bonnes vitres allemandes.

19. Peindre en deux bonnes couches l'extérieur de tous les cadres et de toutes les portes et croisées.

20. Toutes les marches d'entrée seront en bois de 3" sur des rampes de 3" au dehors. Poser serrures convenables à toutes les portes et ferrures requises au guichets. Tout bois de charpenterie sera bien assaisonné et sans pourriture ou autre défaut, en bois de pin blanc ou pin rouge. L'on pourra se servir d'épinette pour les planchers et pour le petit bois de charpenterie. Les fourneaux seront faits au frais des propriétaires mais le contracteur pour l'ouvrage actuel sera tenu de terminer convenablement le toit et les planchers autour de ces fourneaux après leur confection.

Ch. Baillargé  
Architecte.

This is the specification referred to in the contract & agreement to which the present is annexed. Dated this Twenty-fifth day of June in thousand eight hundred & sixty and the said parties have signed.

Jos Hamel  
Henry Howison  
John Pye  
Zéphirin Chartré  
W. Darling Campbell N.P.

**Agreement P. Pointon and H. Howison & others**  
**30 June 1860<sup>5</sup>**

On this day, the thirtieth of June in the year of our Lord one thousand eight hundred and sixty. Before us, the undersigned Notaries public duly admitted and sworn in and for that part of the Province of Canada called Lower Canada dwelling in the City of Québec in the said Province, personally came and appeared Philip Pointon, of the place called Cap Rouge in the county of Portneuf in the District of Québec manufacturer of earthenware of the one part, and Henry Howison, merchant, John Pye, plumber, and Zéphirin C Chartré, tin-

5. Archives judiciaires, Québec, Greffe A. Campbell, 30 juin 1860

smith, all of Québec, partners & associates under the name, style and firm of Howison, Pye & Chartré for the special purpose of the manufacture of the earthenware jointly parties hereto of the other part.

Which said Philip Pointon for the considerations hereinafter mentioned did and by these presents he doth engage and bind himself to the said Henry Howison, John Pye and Zéphirin Chartré as foreman and manufacturer of earthenware from this day to the full end and term of ten years to be fully complete and ended on the thirtieth day of June one thousand eight hundred and seventy.

During which time the said Philip Pointon shall manage and conduct the manufactory of earthenware of the said Henry Howison, John Pye and Zéphirin Chartré at Cap Rouge aforesaid and shall faithfully serve them and readily obey their lawful commands. He shall not at any time absent himself from the service of them the said Henry Howison, John Pye and Zéphirin Chartré without their leave and shall and will at all times during the said term conduct himself with the strictest regularity, steadiness and sobriety, that he shall keep all their lawful secrets and all the secrets connected with the manufacture of earthenware and shall not communicate the said secrets on the art or arts of the said manufacturers to any person or persons except to the said Howison, Pye and Chartré or with their special consent in writing and moreover that he shall instruct the said Howison, Pye and Chartré in all the arts and secrets of the manufacture of earthenware with which he is acquainted. And the said Philip Pointon hereby engages and agrees with the said Howison, Pye and Chartré that he is capable and competent to conduct and manage the manufacture of earthenware in all its branches and should he be found incompetent this agreement shall be null and void.

And in consideration of the services to be well and faithfully performed by the said Philip Pointon for the said period of ten years the said Howison, Pye and Chartré hereby agree to pay him a salary for the first year of one hundred and fifty six pounds and for the second and each other year of two hundred pounds per annum payable by equal monthly payments. And it is lastly agreed that the present engagement shall continue in full force until the end of the said period unless previously terminated with the consent of both

parties, or in the event of the said Howison, Pye and Chartré finding the said business unprofitable and abandoning it in consequence, in which latter case they may discharge the said Philip Pointon on giving him three months notice or paying him three months salary in advance but in such case the said Howison, Pye and Chartré must satisfy any person or persons appointed by the parties that the said business is in reality an unprofitable business.

This done and passed at the said City of Québec in the office of Archibald Campbell, one of the undersigned notaries, in the day and year first above written, under the number fifteen thousand one hundred and thirty-one.

In faith and testimony whereof the said parties have signed with us the said notaries, these presents being first duly read according to law.

Philip Pointon  
Henry Howison  
John Pye  
Zéphirin Chartré  
Archibald Campbell, N.P.

L'usine de Cap-Rouge possédait trois fourneaux, selon le vieux cliché de Livernois; les deux premiers affectés spécialement à la cuisson de la pâte, l'autre à la cuisson des vernis et des engobes.

Le trente juin 1860, Henry Howison engage un potier nommé Philip Pointon à titre de contremaître. Cet engagement sera pour une durée de dix ans. Pointon habitait la maison voisine de celle d'Howison située tout près de l'usine. On remarquera, dans le contrat d'engagement, que les secrets du métier de potier devaient être protégés à l'intérieur des cadres de la profession.

Ici les documents nous posent un problème. Bien que le contrat d'achat du terrain, du 19 juin 1860, de même que le contrat d'engagement de Philip Pointon, du 30 juin 1860, parlent d'une société formée de MM. Howison, Pye et Chartré, cette société n'a été légalement créée que le 7 juillet de la même année, ainsi qu'en fait foi le contrat devant le notaire W. D. Campbell. Nous n'avons pu trouver d'explication à ce délai.

La société formée sous le nom de Howison, Pye et Chartré devait acheter un terrain, construire une usine et fabriquer de la vaisselle

de terre et ceci, pour une période de dix ans. Chacun des associés mit quatre cents livres dans la compagnie; Howison devait agir comme gérant général.

Les choses semblèrent se passer normalement durant trois ans alors que Howison et Chartré se virent forcés d'abandonner leurs droits à leur partenaire John Pye. À partir du 19 août 1863, ce dernier continua les opérations de la manufacture.

Pye devait garder la direction six ans car, le dix-sept août 1869, il vendit l'usine à Edward Jackson Dalkin et à Charles William Wilson, deux marchands de Québec en affaires depuis 1848. Le prix de vente du terrain et de l'usine fut fixé à \$3,500.00.

Afin d'exploiter leur nouvelle acquisition, Dalkin et Wilson se forment en société le vingt-cinq novembre 1870. La veuve du briquetier Timothée Delisle, Adélaïde Gauvreau, baille à loyer à la compagnie Dalkin et Wilson un terrain voisin de l'usine et donne le droit d'y prendre de la terre pour les besoins de la manufacture. Ce bail est daté du huit novembre 1871. On voit qu'ainsi les briquetiers et les potiers utilisaient la même matière première dans la confection de leurs produits.

L'annuaire manufacturier de la ville de Québec, pour les années 1870-1871, révèle certains détails intéressants: «À la fabrique du Cap-Rouge, on travaille aussi la terre pour en faire tous les objets en poterie et même de la faïence. Cette fabrique est considérable et n'emploie pas moins qu'une vingtaine de personnes. On y fabrique aussi croyons-nous, des objets de faïence commune. Nous n'avons pu visiter cet établissement qui est fort éloigné et d'ailleurs, ne dépend guère de Québec.

Quoi qu'il en soit, nous sommes informés que les salaires des vingt ouvriers qui y sont occupés atteignent annuellement le chiffre de \$6,000.00.»

L'usine est vendue à nouveau en 1873, pour un prix de \$10,500, à un marchand de Québec, John Ross qui, lui aussi, forme une nouvelle société ayant comme associés, Joseph Bell Forsyth et William Cream. Cette société devait durer trois ans et se nommait: «The Cap Rouge Pottery Co».

Dans l'édition du 23 juin 1874, du Journal de Québec, on lit la réclame suivante:

«Compagnie de poterie  
du CAP-ROUGE  
près de Québec

Les soussignés ayant été nommés agents sont maintenant prêts  
à prendre des ordres pour les articles suivants, en quantité à la  
convenance du commerce:

théières Rockingham  
cafetières  
pots à l'eau  
jarres  
réfrigérateurs pour le beurre  
chandeliers  
crachoirs  
bols  
chambres etc . . . etc . . .

on peut voir des échantillons et obtenir d'autres renseignements  
à la salle des échantillons, 32, rue St-Jean.

C. Peverley et Cie».

Quelques années plus tard, vers 1890, toute activité cesse à l'usine  
et la construction du viaduc du chemin de fer en 1914 s'opère sans  
difficulté. Une partie du terrain où se dressait l'usine de la poterie  
du Cap-Rouge se vendra \$300.

## ANALYSE DU MATÉRIEL

Appuyés sur cette documentation historique, abondante et sûre, nous avons complété les recherches avec l'aide de l'archéologie.

Les tessons de céramique étant les fossiles archéologiques les plus communs et les plus facilement identifiables, le Service d'archéologie entreprit des recherches sur le terrain pour retracer, si possible, l'endroit précis où se dressèrent les fourneaux et pour retrouver le dépotoir de l'usine où devaient être accumulées les pièces rejetées en cours de fabrication.

Dans l'état actuel des recherches, seul le dépotoir a été identifié, mais l'énorme quantité de débris a permis de connaître les types de céramique fabriqués, les décorations qui les ornaient ainsi que la nature et les couleurs des glaçures, vernis ou engobes qui les recouvraient.

Plusieurs pièces de céramique ont été attribuées, par certains collectionneurs et antiquaires, à la fabrique du Cap-Rouge. Notamment des pots à eau en porcelaine blanche à décor polychrome de teinte grenat. Mais deux pièces seulement portent des marques de fabrique. L'une est une assiette à motif floral marquée Henry Howison. L'autre porte le nom de P. Pointon (fig. 18). Ces deux pièces sont probablement des produits de la fabrique de Henry Howison, mais ne constituent pas nécessairement des exemples de la production courante. Quant aux pièces trouvées au cours des fouilles, un seul fragment de bol laisse voir ce qui pourrait être un monogramme.

Les milliers de fragments de poterie récupérés par le Service d'archéologie dans le dépotoir de l'usine, à l'automne 1968, montrent qu'on employait exclusivement, comme matière première, une argile importée.

À la cuisson, cette argile prenait une coloration uniformément beige ou légèrement rosée. Les pièces trop cuites devenaient grises et étaient rejetées par suite de fractures internes.

La grande majorité des pièces sorties de l'usine de Cap-Rouge étaient façonnées au tour, mais pas entièrement à la main. On utilisait un gabarit mobile et un moule sous-jacent. Dans cette catégorie, on retrouve les bols, certains plats, des jarres alors que les pichets, pots à eau, crachoirs, les théières et certains plats à desservir étaient façonnés au moule.

On trouvera dans cette brochure des illustrations de la majorité des pièces fabriquées à Cap-Rouge. Il faudrait toutefois y ajouter des pots à fleurs, des cafetières, des vases et quelques autres pièces non identifiées que, malheureusement, on n'a pu reconstituer parce que les fragments étaient trop rares. Les modèles illustrés couvrent quand même au delà de 90 pour cent de la production totale.

Ajoutons pour mémoire que les fours de brique étaient chauffés à l'anthracite et non pas au charbon de bois. En ce temps-là, on employait de grosses cassettes à poterie circulaires, épaisses de trois centimètres. Dans le dépotoir, on remarque deux concentrations différentes: l'une contient exclusivement des pièces vernissées et l'autre, des fragments de pièces dites biscuits, sans glaçure ni vernis.

Il semble qu'on ait utilisé à Cap-Rouge deux types de vernis: l'un très commun, à base de plomb, pour les bols, les plats, les jarres et qui donnait aux pièces une teinte dorée ou légèrement verdâtre; l'autre était un vernis plus sombre, tirant sur le brun, de type Rockingham. Quelques rares pièces étaient recouvertes extérieurement d'un engobe blanc. Un seul type de décor en couleur a été inventorié: il s'agit de bandes blanches, bleues ou brunes plus ou moins larges et espacées selon la fantaisie du potier.

Ces décors très dépouillés donnent une élégance raffinée aux formes classiques dans leur simplicité. Ils s'inspiraient de modèles anglais. Car des vaisseaux de terre de ce genre, décorés de bandes horizontales les encerclant entièrement, furent fabriqués en Angleterre durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. On en a recueilli de nombreux exemples, portant des marques de fabrique, un peu partout en Grande-Bretagne.

La décoration est faite d'engobe d'une texture similaire à la pâte de la vaisselle et présente un léger relief sur le corps de la pièce. Cette dernière pivotait horizontalement alors que l'artisan appliquait l'engobe avec dextérité. On préparait ces engobes en trois couleurs: bleu, brun et jaune, en variant la disposition et on les versait dans un entonnoir à triple embouchure. Le potier tenait l'entonnoir au-dessus de la pièce en mouvement de telle sorte qu'il faisait jaillir un mince filet de matière tricolore.

L'emploi de l'entonnoir et la variation de vitesse du tour permettaient un éventail varié de bandes, de points, de courbes et de spirales. Les trois couleurs étaient appliquées séparément sur les pièces. Celles-ci étaient alors séchées, recuites et vernies<sup>6</sup>.

Pour leur part, les théières, crachoirs, pichets et certains bols ne portent aucune décoration sous leur vernis.

Selon le pourcentage des fragments recueillis au dépotoir, le principal article fabriqué à la poterie de Cap-Rouge est le bol:<sup>7</sup> viennent ensuite, par ordre d'importance, les plats à desservir, les théières, les jarres, les crachoirs et les pots à eau.

Les théières sont décorées de la scène biblique populaire au XIX<sup>e</sup> siècle «Rébecca au puits». L'inscription se lit «REBEKAH AT THE WELL» (fig. 16). Différents moules ont été utilisés, car la taille de ces objets, ainsi que la qualité des reliefs, varient quelque peu.

Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, on retrouvait ces dessins chez les potiers de Brandford, en Ontario et chez les Farrar, de S.-Jean au Québec.

Les pichets, ou pots à eau, présentent une décoration élaborée, avec des hérons au milieu de plantes aquatiques alors que les crachoirs sont parfois ornés de coquilles Saint-Jacques sur les arêtes ou encore de cannelures ou de feuilles de chêne sur les côtés.

Quelques pièces, des pots à eau peut-être, trouvées en petit nombre d'exemplaires, montrent des cavaliers chevauchant d'élégantes bêtes emportées au galop, ou encore des cerfs à l'affût.

6. «Victorian Pottery and Porcelain,» Hughes G. Bernard, 1965, p.67

7. Nous avons mesuré cinquante fragments de bols et leur diamètre moyen est de 22.1 cms avec un écart maximum de 27.0 cms et un écart minimum de 21.0 cms. Ces bols ont une hauteur moyenne de 9.5 cms et contiennent environ 1800 cc. Ils représentent la production-type de l'usine de Cap-Rouge.

Nous espérons que l'analyse de la poterie de Cap-Rouge que nous présentons ici permettra d'identifier positivement les nombreuses pièces anonymes que l'on peut rencontrer un peu partout au Québec. La couleur, la forme et les décorations typiques de ces poteries établissent une base de comparaison valable sinon infaillible.



fig. 1 — Terrine à glaçure verte, XVIII<sup>e</sup> siècle, provenant de la maison Charest, place Royale.

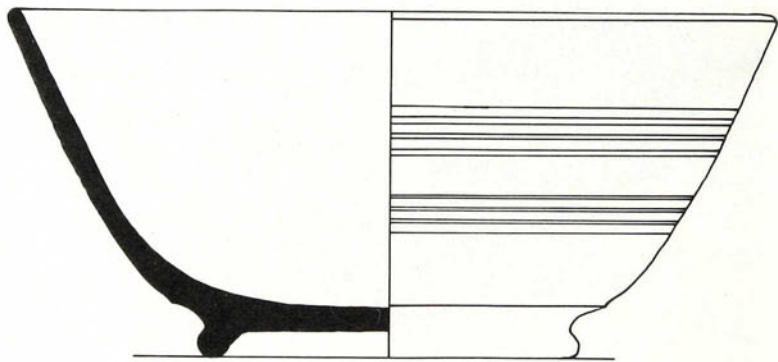


fig. 2 — Gros bol; biscuit, Cap-Rouge. Ce genre représente 80 pour cent de la production de l'usine.

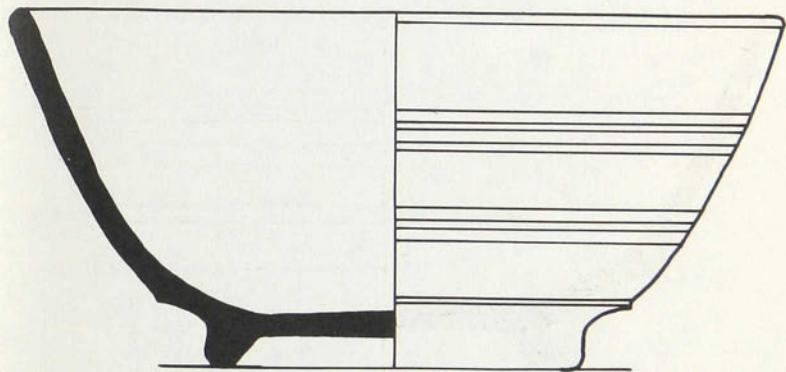


fig. 3 — Bol à vernis de plomb, Cap-Rouge.

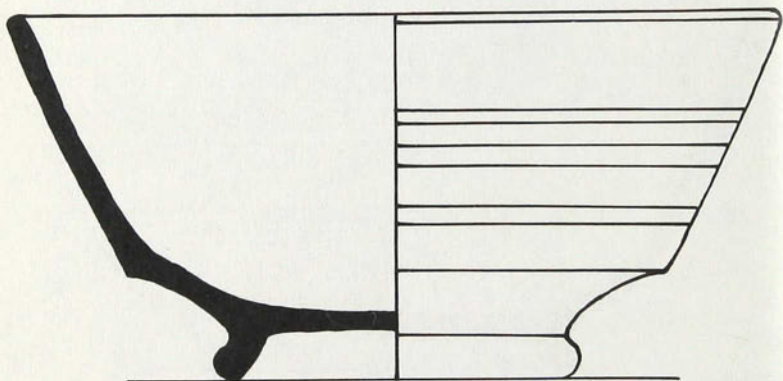


fig. 4 — Petit bol à vernis de plomb, Cap-Rouge.

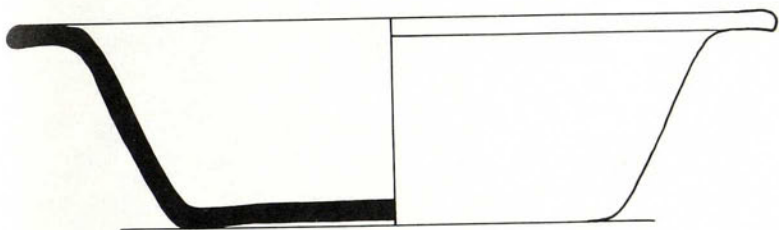


fig. 5 — Plat ovale, Cap-Rouge. La coupe est transversale.

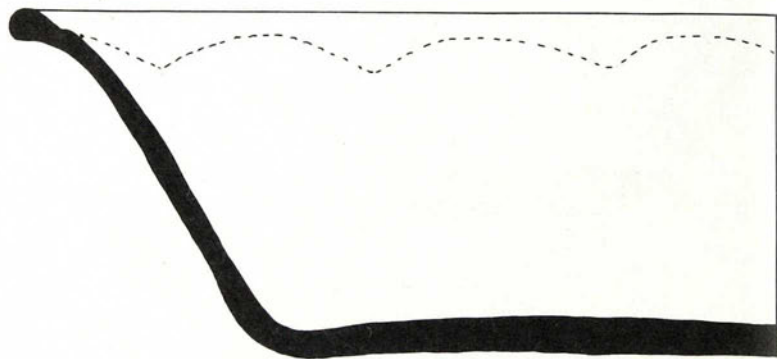


fig. 6 — Grand plat festonné à glaçure de plomb; demi-diamètre.

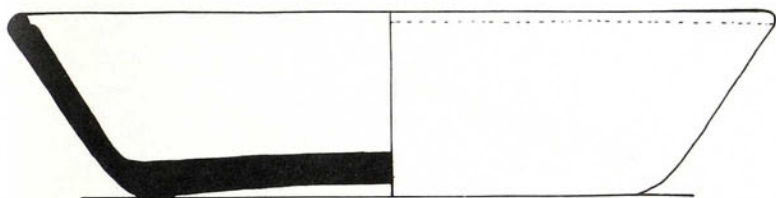


fig. 7 — Plat à rainure intérieure, Cap-Rouge.

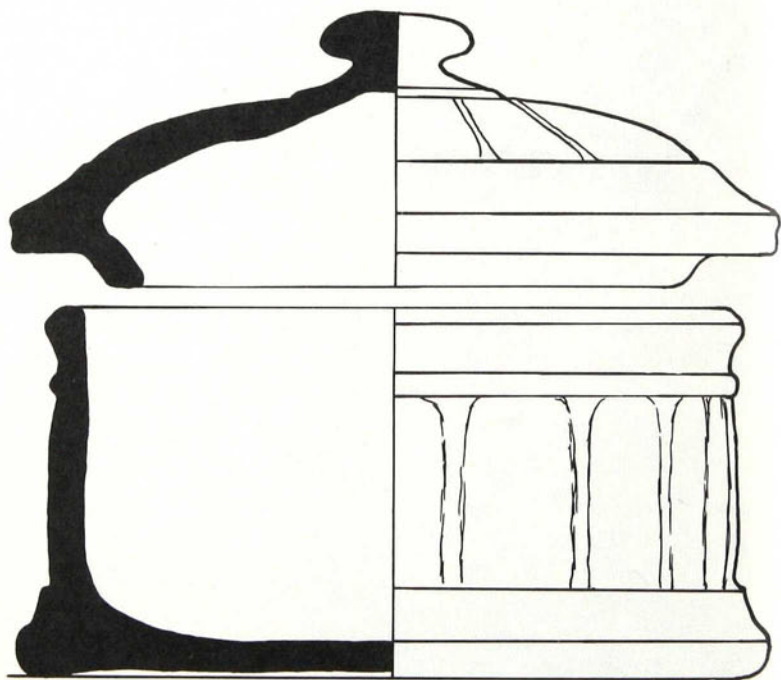


fig. 8 — Réfrigérateur à beurre (?), Cap-Rouge.

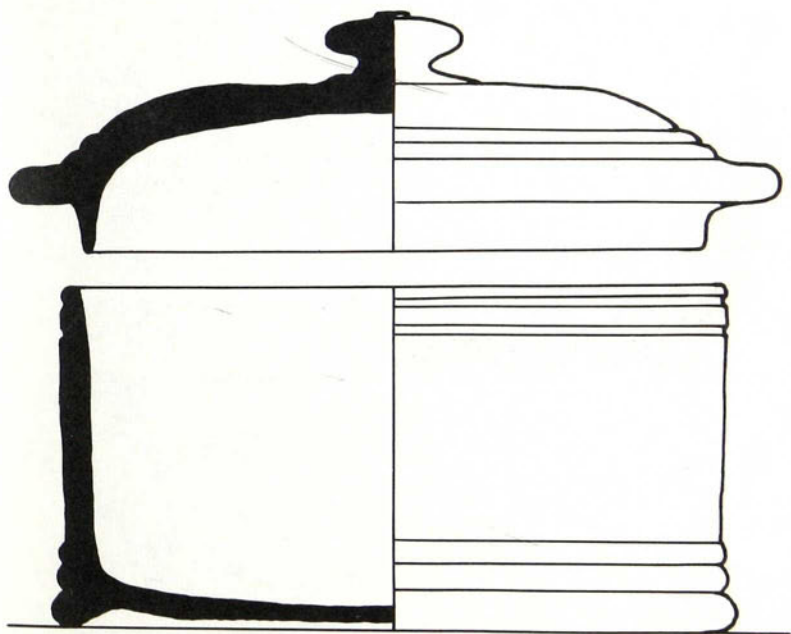


fig. 9 — Réfrigérateur à beurre (?), Cap-Rouge.

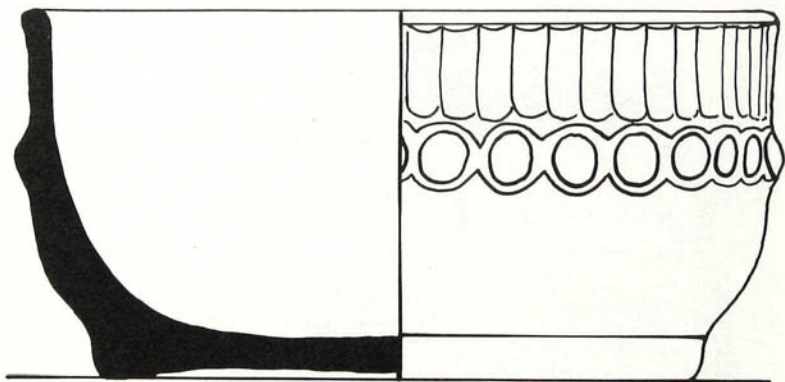


fig. 10 — Bol à vernis de plomb, Cap-Rouge.

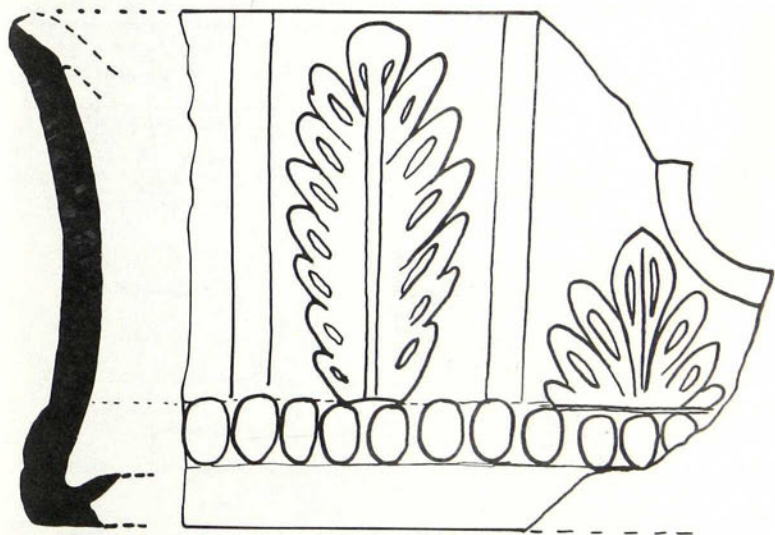


fig. 11 — Fragment de crachoir à relief floral, Cap-Rouge. Il en existe d'autres modèles.

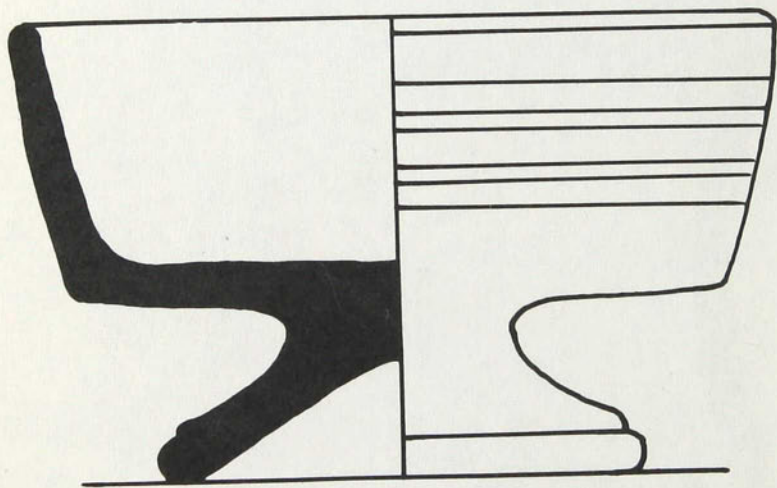


fig. 12 — Mini plat, Cap-Rouge.

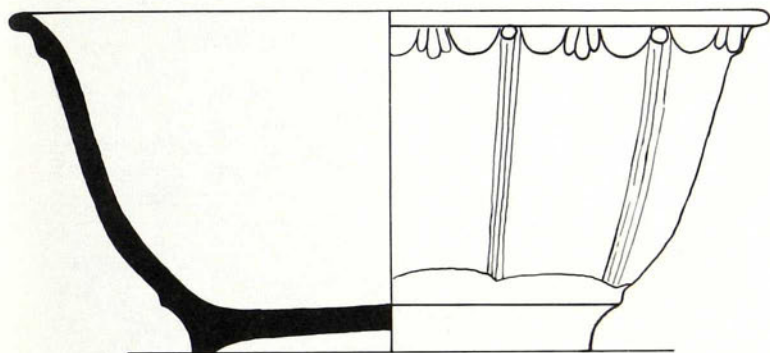


fig. 13 — Jatte à engobe blanche intérieure et à vernis de plomb extérieur, Cap-Rouge.

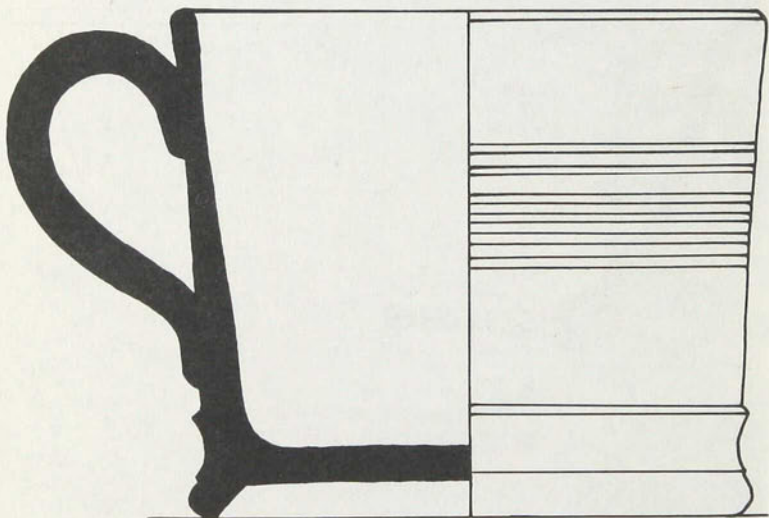


fig. 14 — Tasse, Cap-Rouge.

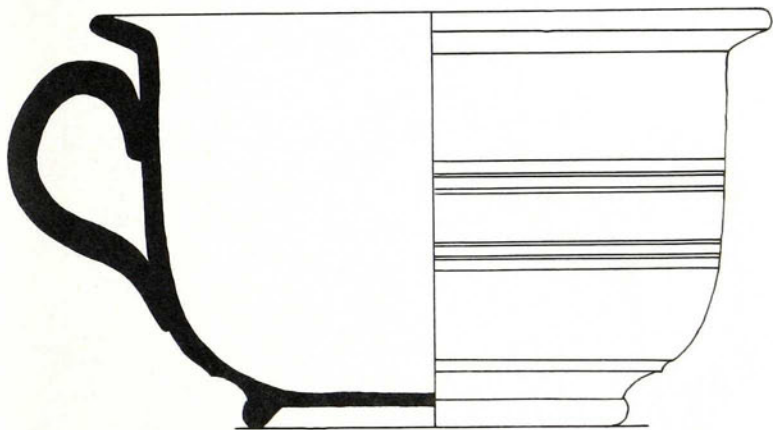


fig. 15 — Pot de chambre, Cap-Rouge.

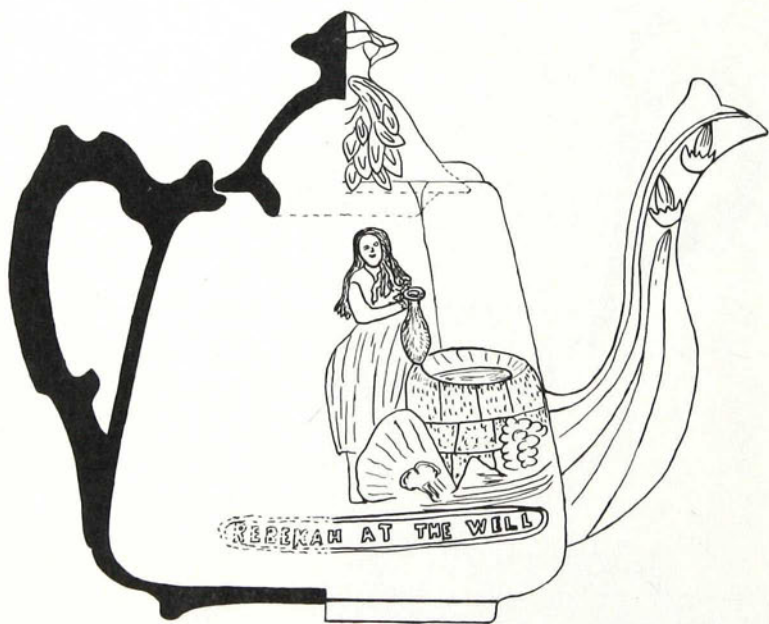


fig. 16 — Théière «Rebekah at the well» à glaçure brune Rockingham, Cap-Rouge.

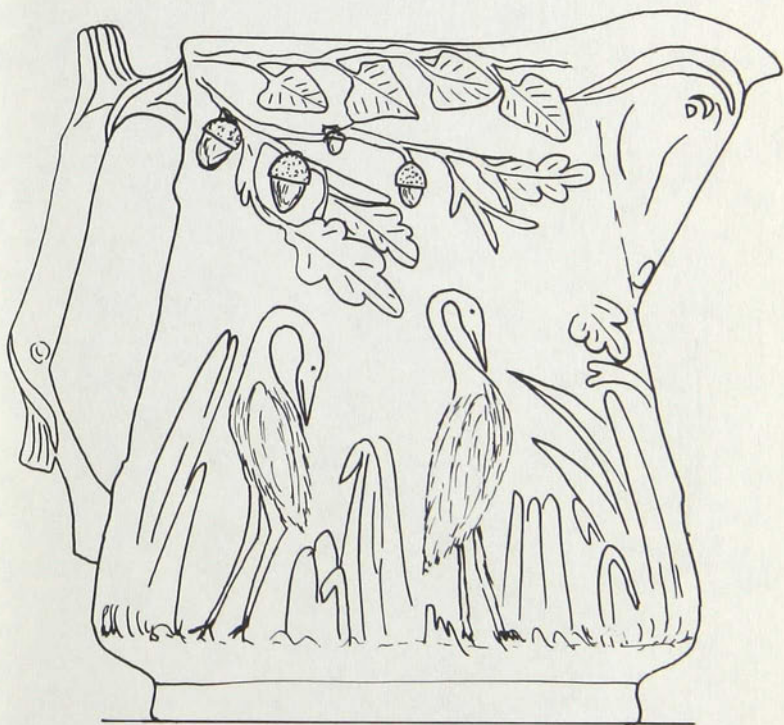


fig. 17 — Pichet à glaçure brune Rockingham.



fig. 18 — Pot à eau. Collection du Musée du Québec. Inscription  
«P. Pointon, Cap-Rouge» sur le fond.



fig. 19 — Pichet à glaçure brune Rockingham.



fig. 20 — Théière «Rebekah at the well». Collection du Royal Ontario Museum.

## BIBLIOGRAPHIE

Archives du Québec

— greffe de Genaple

— greffe de Chambalon

— greffe de Dulaurent.

Archives judiciaires de Québec

— greffe D. Campbell

— greffe A. Campbell

*Victorian Pottery and Porcelain*

Hughes G. Bernard, 1965, p. 67.



## COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

Titres parus:

### Série ARCHITECTURE

Maisons et églises du Québec  
(XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles)

Hélène Bédard

### Série ARTS ET MÉTIERS

La poterie de Cap-Rouge

Michel Gaumont

### Série CULTURES AMÉRINDIENNES

Carcajou et le sens du monde  
(récits montagnais-naskapi)

Rémi Savard

Tshakapesh (récits montagnais-naskapi)

Madeleine Lefebvre

### Série PLACE ROYALE

La place Royale, ses maisons, ses habitants

Michel Gaumont

Place Royale, Its Houses and Their Occupants

Michel Gaumont

À la découverte du passé

(fouilles à la place Royale) Michel Lafrenière et François Gagnon



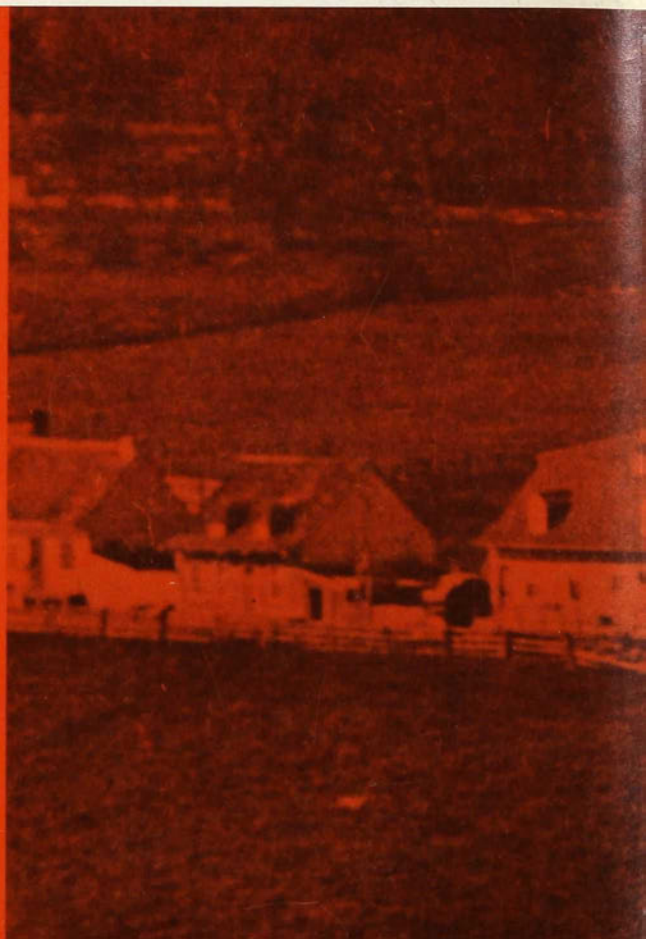




MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

\$0.50







Atelier de reliure, Abbaye Sainte-Marie  
2803. Chemin d'Oka, Ste-Marthe-sur-le-Lac

BNQ



000 261 268